

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO

DU

## CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI.

Montréal (Bas-Canada), 1or Octobre 1864.

No. 19.

SOMMAIRE.—Avis.—Messire François Hyacinthe Prévost, prêtre du Séminaire de St. Sulpice; le Règlement de sa Retraite, 1848; 2o Notice sur sa vie et sa mort.—Jeanne-Marie; les commentaires.

### AVIS.

#### CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

Nous étions dans l'intention de commencer aujourd'hui la publication des lectures du Rév. Messire Désaulniers sur *l'histoire de la philosophie*; mais nous avons cru devoir ajourner, et consacrer ce numéro presque entier à la mémoire de l'excellent et très-regretté Messire Hyacinthe Prévost, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, dont la perte récente et douloureuse vient d'affecter si vivement les catholiques de Montréal. Nous sommes même obligé de renvoyer au prochain numéro une partie des choses que nous avions à publier à cette occasion.

#### Messire François Hyacinthe Prévost,

PRÊTRE DU SÉMINAIRE DE ST. SULPICE.

En tête d'un opuscule intitulé *Modèle du prêtre* ou *Notice* sur la vie et les vertus de M. B., curé de L., on lit ces réflexions: "Quelques jours après la mort de M. B. il fut question de composer une courte notice sur sa vie et ses vertus; mais en faisant le dépouillement de ses papiers, on découvrit l'histoire complète de ses pensées, de ses sentiments, de sa vie intime, écrite par lui-même: c'était une suite de pieuses résolutions et de réflexions sur son état intérieur." .....

Et plus loin, "cet écrit est un pieux hommage à la mémoire du saint prêtre, enlevé si tôt à notre affection. Il sera aussi d'une grande utilité pour tous ceux qui veulent sérieusement

avancer dans la vertu... Il n'est personne qui ne soit heureux de le connaître; il serait à désirer surtout de le voir entre les mains de tous les prêtres; ils y trouveraient les conseils les plus sages et les plus pratiques, et le tableau complet et touchant des vertus qu'ils doivent pratiquer."

Peu de jours après la mort de Messire François Hyacinthe Prévost, nous avons nous-même été assez heureux pour trouver, dans ses papiers, un écrit tout semblable. Cette importante pièce, n'est, ni plus ni moins, que la clef de sa vie entière. Aussi, tout ce qu'on pourrait dire de plus avantageux à la mémoire de ce vénéré prêtre, ne vaudrait pas la lecture de ce morceau si édifiant, qu'évidemment il n'avait écrit que pour lui-même, sous la seule inspiration de l'esprit de Dieu, quelques mois après le typhus, et qui devait renfermer tout le secret de sa vie sacerdotale. Aussi voyons-nous par son titre même, et par l'addition successive qu'il avait faite après coup, à sa première date, des chiffres suivants: 1849-1850-1851-1852-1853-1854-1855-1856-1857-1858-1859-1860-1861-1862-1863, que chaque année il le relisait à sa retraite annuelle pour en faire la matière de ses examens, l'objet de nouvelles résolutions et la base de toute sa conduite. On trouve, marquées çà et là et après coup aussi, quelques légères additions et plus souvent le simple mot: *Fidélité*; faisant entendre qu'il se disait chaque fois à lui-même: je renouvelle formellement tout ce que dessus avec la résolution toujours également renouvelée de m'y rendre fidèle.

Nous ne doutons pas que la lecture de ce Règlement n'édifie beaucoup ceux qui le liront, et ne produisent en eux un véritable fruit de grâce. C'est la raison pour laquelle nous nous faisons un devoir de le transcrire textuellement et dans son entier, sans y rien changer, et en tête de ce que nous avons à dire de ce cher et vénéré défunt.

J. M. J.—A. M. D. G.

## Retraite de 1848 (1.)

## RÈGLEMENT.

Prêchant un jour à la paroisse et commentant ces dernières paroles du Sauveur mourant, " *sitio, j'ai soif.*" je disais à mes auditeurs que cette soif du divin Maître, n'était pas seulement une soif naturelle, mais plutôt une soif intérieure, une soif de nos âmes et de nos cœurs. J'ajoutai que cette soif était passée dans le cœur du prêtre, s'il était ce qu'il devait être.

Je serais un menteur et un hypocrite, si je ne soutenais ces paroles par ma conduite et si mon zèle ne répondait pas aux expressions de mêlèvres. Donc, le zèle pour le salut des âmes doit être maintenant le mobile de mes actions ; donc, c'est lui que je dois envisager dans l'exercice du saint ministère. Oui, Seigneur : *dixi, nunc capi* ; tel est le fruit que je veux retirer de ma retraite. A cet effet, je veux observer le présent règlement, comme devant m'aider à acquérir ce zèle que je veux avoir, et comme devant aussi m'aider à le montrer, dans les occasions qu'il plaira à la divine providence.

O Marie, inspirez-moi les saintes résolutions et pratiques par lesquelles je pourrai satisfaire au zèle de votre cœur ainsi qu'à celui de votre divin Fils !

1° Lever.—Je me leverai à l'heure indiquée par le règlement de la maison, un quart d'heure avant les autres par permission. Au premier signal, je ferai sur moi le signe de la croix et ferai aussitôt à Dieu, par Marie, l'offrande de mon cœur et des actions de la journée. Je m'habillerai modestement, repassant en mon esprit le sujet d'oraison. Après m'être habillé, avant de sortir de ma chambre, je me mettrai à genoux pour demander la bénédiction de la Ste. Vierge, par ces paroles : *nos cum prole piâ benedical Virgo Maria.* Je le fesais étant séminariste, et je ne doute point avoir obtenu par là beaucoup de grâces.

2° Oraison.—C'est en vain que j'essayerai de devenir zélé, si je ne suis pas homme d'oraison. Nécessité donc pour moi de la faire, et de la bien faire ; nécessité aussi de n'y aller que bien préparé, et de prendre les moyens qui doivent m'en assurer le succès. Donc je dois pratiquer le recueillement, si nécessaire que sans lui je ne serais qu'un fantôme de prêtre ; je le pratiquerai dans ma chambre, et encore au dehors, en m'entretenant de quelque bonne pensée ; par là je pourrai me délivrer de cette multitude de pensées inutiles qui cherchent sans cesse à occuper notre cœur, (une heure d'oraison en commençant à cinq heures.)

Je ferai avec la communauté la première demi-heure ; je suppléerai à l'autre par une préparation plus longue à la Ste. Messe, ou en allongeant l'action de grâces.

3° Messe.—Oh ! qu'il m'importe beaucoup que je la dise bien ! impossible de faire rien de bon, si la Ste. Messe est pour moi une action ordinaire ; je tomberais bientôt dans une tiédeur qui me conduirait insensiblement à l'endurcissement du cœur. Je ferai donc tous mes efforts pour la bien dire ; je m'y préparerai de mon mieux, réveillant en moi les sentiments de la foi, et purifiant mon cœur par un acte de contrition, avant de la commencer ; j'éviterai toute action qui serait de nature à me distraire.

Je ne commencerai jamais sans avoir formulé mes intentions ; je ne me bornerai pas à une intention principale ; j'aurai en outre quelques intentions particulières ; le St. Tribunal, les malades, etc., m'en fourniront assez. Je dirai la Messe au lieu et à l'heure indiqués ; si l'obéissance ne m'appelle nulle part, je la dirai aussitôt après mon oraison.

4° Bréviaire.—Si la récitation du St. Office, est une source de grâces, il n'en est pas moins aussi une source de péchés, dès qu'on n'y apporte pas les dispositions requises. Résolution donc de le bien dire ; pour cela,

1° je ne le dirai pas dans les lieux où je pourrais être distrait ;

2° avant de commencer je me recueillerai, formulerai mes intentions, et me mettrai en la sainte présence de Dieu ;

3° en le récitant, j'éviterai la précipitation et prendrai tout le temps nécessaire ; j'essayerai aussi d'entrer dans les sentiments du St. Roi Prophète et m'unirai à lui et à toutes les dispositions de son cœur, qu'il a eues en composant les Psaumes.

Je ne sortirai jamais le matin, hors quelque cause légitime, sans avoir récité les petites heures ; je dirai Vêpres et Complies après la récréation.

Pour Matines et Laudes, je les réciterai auprès de mon confessionnal, ou avant d'y aller lorsque je prévoirai ne pas en avoir le temps.

N. B.—Pour le bréviaire, m'occuper intérieurement suivant le tableau qui est en ma possession.

5° Ecriture Sainte.—Impossible de dire bien mon bréviaire, d'annoncer avec fruit la parole de Dieu, d'exhorter avec piété, si je n'étudie la Sainte Ecriture, le livre par excellence du prêtre. A cet effet,

1° je lirai tous les jours un chapitre de l'Ancien Testament ;

2° un chapitre de Nouveau, à l'examen patricien. En outre je donnerai une demi-heure à l'étude des psaumes.

(1) 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863.

6° Théologie. — *Væ vobis duces cæci.* Pour éviter ce malheur et cette malédiction de Dieu sur ceux qui y vont à l'aveugle, je donnerai tous les jours une demi-heure ou au moins un quart d'heure à l'étude de la Théologie ; j'y ajouterai une courte lecture de quelques pages de l'histoire de l'Eglise ; et si mes occupations me le permettent, je profiterai de ce temps pour étudier la religion et ses dogmes dans quelques bons livres.

7° Lecture Spirituelle. — Après mon bréviaire, ma principale occupation sera de m'acquitter de ma lecture spirituelle ; si pour quelque raison, je n'avais pu la faire, j'y suppléerai le soir par un chapitre de *l'Imitation* ; la faire le matin ou après la récréation.

8° Coucher. — Après la prière du soir, recueillement et grand silence. Je terminerai la journée par la récitation de mon chapelet : trois choses à éviter en le récitant, défaut d'intention, de recueillement, et précipitation.

Lecture d'un sujet d'oraison, si déjà il n'en a pas été lu un après la prière de la communauté. Enfin, je ferai cette dernière action avec modestie, tâcherai de m'endormir dans de saintes pensées. Je ne retarderai jamais l'heure de mon coucher au-delà de neuf heures et demie.

9° Confession. — Toutes les semaines, je ne manquerai pas de me confesser. J'en connais assez le besoin ; qu'il suffise de me rappeler le bien que j'ai éprouvé, toutes les fois que j'y suis allé. Mais je tâcherai de faire mes confessions de mon mieux, m'y préparant avec tout le soin possible ; m'examinant avec soin et m'excitant surtout au regret et au repentir.

Les Saints se confessaient chaque fois, comme si c'était la dernière de leur vie. Suivre leurs exemples, ils me conduiront en toute sûreté au salut éternel.

Eviter dans ma confession la routine qui peut se glisser facilement dans cette pratique de la confession de tous les huit jours ; dans l'examen, éviter l'empressement de finir au plus tôt, sous le prétexte que je ne suis pas obligé de confesser les péchés véniels.

Pour motifs de contrition, la passion du Sauveur, et les plaies de son St. Cœur. (Fidélité, 1850.)

Convenir avec mon confesseur d'un défaut à éviter et d'une vertu à acquérir ; en rendre compte en peu de mots à mon confesseur à la confession suivante. (Fidélité, 1850.)

10° Confessionnal. — J'observerai au confessionnal les règles suivantes :

1° J'y serai assidu, ne m'en dispensant pas sous le moindre prétexte ; il vaut mieux que je ne trouve pas de pénitents, que si les pénitents étaient obligés de me chercher partout. J'y serai

tous les jours, hors le cas où l'obéissance m'appellerait ailleurs, le matin jusqu'à huit heures, hors le temps paschal ; l'après-midi depuis trois heures jusqu'à sept. Les jours de congé cependant, j'irai un peu plus tard. (Les samedis et veilles de fêtes, vers les deux heures et quart.)

2° Je ne ferai acception de personne, et recevrai avec la même charité les pauvres comme les riches et ne refuserai personne sans raison.

3° Avant la confession, je dirai avec ferveur mon "*Veni Sancte Spiritus,*" pour obtenir les lumières de l'Esprit Saint ; j'y ajouterai un *Ave Maria* pour me recommander à la T. S. Vierge. Je protesterai alors devant mon Dieu contre tout ce qui pourrait m'arriver au Saint Tribunal.

4° Pendant la confession, 1° je serai attentif à ce que me dira le pénitent. 2° Je ne me presserai pas d'aller au plus vite. 3° j'élèverai souvent mon cœur à Dieu pour me recommander à lui et lui recommander mes pénitents.

5° Après la confession, dire mon *Sub tuum,* etc. demander au bon Dieu pardon des fautes que j'aurai pu avoir commises.

Je me rendrai compte de temps en temps comment je me suis conduit dans tel ou tel cas, et sur quels principes j'ai donné ou refusé l'absolution.

11° Malades. — Je partirai au premier instant lorsqu'un malade exigera les secours de mon ministère. S'il est en danger, je m'empresserai de lui donner les derniers sacrements, m'embarrassant peu du temps que j'y donnerai, me rappelant qu'un malade en danger a droit à ma présence plus que cent personnes qui m'attendraient au confessionnal ou ailleurs. Je n'abandonnerai pas mes malades après les avoir administrés, mais je les visiterai de temps en temps pour les fortifier dans leurs derniers moments.

Je ferai cette visite le matin ou pendant la récréation du midi. Deux choses à éviter par rapport aux malades ; faire les visites trop longues, et attendre trop de temps pour les administrer.

12° Visites. — Outre les malades, il est quelquefois à propos de faire certaines visites de convenance, etc. ; les faire courtes et rares sera toujours le mieux pour le prêtre ; il y a plus à perdre qu'à gagner dans le commerce du monde.

13° Chaire. — Lorsque j'aurai à prêcher, je le ferai de mon mieux et m'y préparerai avec tout le soin possible. Je n'aurai jamais la témérité de le faire sans préparation, ce serait évidemment tenter Dieu. De même en sera-t-il toutes les fois que j'aurai à parler aux autres ; j'aurai à prévoir ce que je dois leur dire ; mais, pour le faire avec piété et dans la vue de plaire à Dieu, j'observerai :

1° De ne jamais faire de préparation qu'elle

ne soit précédée de la prière ; et lorsque ce sera en certains lieux et devant certaines personnes qui exigeront plus de préparation, je recommanderai la chose à Dieu plusieurs jours auparavant au St. Sacrifice.

N B. Si je fais bien mon oraison, je prêcherai avec fruit.

2<sup>o</sup> Je ne m'amuserai pas à faire des phrases, ni à vouloir briller par le style ou les ornements du discours ; ce serait, à la vérité le moyen de plaire, mais aussi de ne réussir jamais et de ne retirer aucun fruit.

3<sup>o</sup> Je ne chercherai pas à tout tirer de mon fond, car ce ne serait pas toujours bon ; je me servirai surtout de la Ste. Ecriture et des Pères de l'Eglise, ce moyen m'a déjà réussi.

(Après avoir prêché bien ou mal, gare à la vanité ou à l'amour-propre.)

1<sup>re</sup> Vertus : Chasteté.—*O ! quàm mundæ debent esse manus illæ ! quàm purum os ! quàm sanctum corpus ! quàm immaculatum cor erit sacerdotis, ad quem tollens ingreditur auctor puritatis !* dit l'auteur de l'Imitation.

Concluons de là que le prêtre doit être sur la terre un ange de pureté. Quels ne devront pas donc être mes efforts pour maintenir mon cœur et le préserver du souffle empesté du péché ! A cet effet, j'observerai les règles suivantes :

1<sup>o</sup> Je ne visiterai que rarement, et toujours pour de bonnes raisons, les personnes d'un sexe différent, et mes visites seront courtes ; *sermo cum mulieribus sit rarus, brevis et austerus*, a dit St. Jérôme.

2<sup>o</sup> Je n'irai dans les communautés de religieuses que lorsque le devoir ou l'obéissance m'y appelleront.

3<sup>o</sup> Je pratiquerai partout la modestie des regards ne les arrêtant jamais volontairement sur une personne quelconque.

4<sup>o</sup> Je me défierai de moi-même, et recourrai souvent à la prière pour obtenir la pureté de cœur et de corps, qui m'est si nécessaire, ayant le bonheur de dire la Ste. Messe tous les jours. Je la demanderai donc constamment à Dieu pendant le St. Sacrifice et à la récitation de mon bréviaire.

5<sup>o</sup> Dans les tentations, je ne me découragerai pas ; mais je prendrai tous les moyens de n'y pas succomber. A la première attaque, je me réfugierai dans les SS. Cœurs de Jésus et de Marie, comme dans une forteresse où rien ne saurait m'ébranler. Je mettrai à profit ces tentations en m'humiliant davantage. Je me rappellerai que telle est la vie du chrétien sur la terre et je m'encouragerai par ces paroles de la Sagesse : *Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam, cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ.*

Jésus-Christ s'est laissé tenter ; St. Paul l'a été, les saints aussi ; je ne puis pas me croire

exempt de cette loi qui, quoique bien humiliante, sert à nous purifier.

II Humilité.—Mais comme je ne saurais être chaste, si je ne suis humble, je m'efforcerai avant tout d'acquérir cette vertu, par tous les moyens possibles. Pour cela,

1<sup>o</sup> Je la demanderai fréquemment à Dieu à la Ste. Messe et au bréviaire ; tous les jours je consacrerai une dizaine de mon chapelet pour solliciter Marie par son humilité si grande, de m'obtenir celle qui convient à un prêtre et à un enfant de Mr. Olier.

2<sup>o</sup> Je serai en garde contre le moindre sentiment d'orgueil ou d'amour-propre qui pourrait s'élever dans mon cœur ; et lorsque je m'en apercevrai, je serai un retour sur moi, sur ma vie passée, ma vie présente. Oh ! alors je verrai bien qu'il n'y a rien en moi d'où je puisse tirer quelque gloire.

3<sup>o</sup> Dans mes paroles, j'éviterai de parler de moi ou de tout ce qui me regarde ; le faire, c'est déplaire à Dieu, c'est manquer de convenance à l'égard du prochain ; c'est l'ennuyer.

4<sup>o</sup> Dans mes actions, j'éviterai la recherche de moi-même et de l'amour-propre, et tâcherai de les faire avec de bonnes et saintes intentions, dans l'unique but de faire mon salut et de plaire à Dieu. O mon Dieu, c'est, en vérité, une bien grande folie de vouloir s'approprier quelque chose qui n'est pas à soi. Persuadez-moi bien cette vérité que je n'ai rien en propre, et que si vous m'ôtiez tout ce qui vous appartient, il ne me resterait que le néant.

III Mortification.—Mais, a dit le pieux auteur de l'Imitation, *in tantùm proficies, in quantùm tibi ipsi vim intuleris* ; je ne serai donc ni humble, ni chaste, et n'avancerai nullement en la perfection, si je ne me renonce, si je ne m'oublie, si enfin je ne pratique la mortification. Si je ne puis la pratiquer au même degré que les saints, il faut au moins que je le fasse en quelque chose.

1<sup>o</sup> Je pratiquerai la sobriété dans mes repas, me contentant de ce qui sera donné et ne parlant jamais de ce qui sera servi.

2<sup>o</sup> Je serai pareillement satisfait de ma chambre et des habits que l'on me donnera.

3<sup>o</sup> Je serai fidèle à tous les points du règlement sans exception : si j'ai ce soin, vñ mes dispositions actuelles, je me renoncerai, j'en suis sûr, tout le long du jour.

4<sup>o</sup> Je me renoncerai encore, en évitant la mauvaise humeur, lorsque j'aurai à faire quelque chose qui me peinera ou fatiguera, comme d'aller aux malades, la nuit, au mauvais temps, me lever le matin, au premier signal etc.

5<sup>o</sup> Lorsque l'occasion se présentera de faire plaisir à un confrère, quand même la chose me contrarierait, je m'offrirai néanmoins pour le faire.

IV Obéissance.—Je pratiquerai la plus grande obéissance à l'égard de Mr. le Supérieur, ne me refusant à rien de ce qu'il me commandera, quelque contraignant que ce soit. Cependant si, en conscience, je croyais devoir objecter quelque chose, je le lui témoignerais avec ouverture de cœur, et lui dirais les raisons et les motifs que je pourrais avoir contre tel et tel emploi qu'il voudrait me confier, le faisant néanmoins avec respect et soumission.

Cette obéissance que je dois à Mr. le Supérieur en personne, je la dois aussi à ceux qu'il a revêtus d'une partie de son autorité en quelque chose ; je serai donc soumis et obéissant aux confrères qui par leurs emplois ou charges auront à me commander. (*Fidélité.*)

Enfin, je serai respectueux envers tous ceux que l'âge et la vertu placent au-dessus de moi.

V Temps.—J'ai perdu bien du temps ; si j'avais employé utilement celui qui m'était donné, j'aurais pu éviter bien des fautes. Je prends donc dans cette retraite la résolution de ne perdre volontairement aucun moment du jour, et de m'occuper autant que possible. Par là j'éviterai l'oisiveté, j'éviterai encore de manquer au règlement et par suite j'éviterai bien des fautes.

Donc je n'irai pas à la salle lire les journaux et gazettes, je n'irai pas aussi à la porte d'un confrère perdre mon temps et faire perdre le sien, etc.

Le temps est une chose précieuse, etc. etc.

J'éviterai les visites inutiles et ne sortirai de ma chambre que pour de bonnes raisons, etc.

## I.

VI Dévotion.—Comme enfant de Mr. Olier, j'aurai une grande dévotion au T. S. Sacrement de l'autel et à la T. S. Vierge, et j'y joindrai la dévotion au Sacré Cœur, ayant le bonheur de faire partie de l'association établie en son honneur.

1<sup>o</sup> J'aurai une grande dévotion au T. S. Sacrement ; c'est la dévotion par excellence du prêtre et du Sulpicien et en la faisant paraître, je ne crois pas devoir faire un acte de surrogation, mais je remplirai mon devoir et mes obligations. Je témoignerai cette dévotion par la manière dont je dirai la sainte messe, m'y préparant, faisant l'action de grâces, et vivant avec toute la pureté possible. Pour entrer entièrement dans ces sentiments, j'aurai à éviter le péché véniel ; je ferai donc tous mes efforts pour en diminuer le nombre tous les jours. Cette dévotion, je la ferai encore paraître par mon maintien dans les églises, surtout pendant les saints offices, me gardant bien de la moindre chose qui serait tant soit peu contraire à la modestie et à la décence, évitant de promener

mes regards sur l'assemblée des fidèles, ne passant jamais devant l'autel sans saluer et adorer celui qui y réside, modérant mes pas ; en un mot, me conduisant dans la maison de Dieu, au moins, avec le même respect et la même décence que j'aurais dans la maison d'un roi de la terre.

2<sup>o</sup> Je ferai tous les jours dans l'après-dînée une visite à N. S. ; mais comme il peut arriver quelquefois que mes occupations ne me le permettent pas, j'aurai soin de faire tous les jours mon action de grâces à l'Eglise, afin d'y pouvoir suppléer.

3<sup>o</sup> Dans mes oraisons, quand le sujet s'y prêtera, je m'appliquerai à méditer sur les vertus que N. S. fait voir en son sacrement d'amour ; par exemple, en méditant sur la vertu d'humilité, je me rappellerai comment N. S. nous en donne dans l'Eucharistie, un grand exemple.

4<sup>o</sup> Ne pas omettre la demi-heure que je dois faire chaque semaine, en surplus, au nom de la communauté.

## II.

Si je veux me maintenir dans l'amitié de mon Dieu, pratiquer la vertu, et être un bon prêtre ; si je veux aussi contribuer à la sanctification du prochain et bien diriger les âmes qui me seront confiées, il me faut, à la dévotion au St. Sacrement de l'autel, joindre la dévotion à la Sainte Vierge ; impossible autrement de faire quelque chose de bien et de bon. Avec son secours et son assistance je puis tout, et je suis fort, *omnia possum*. D'ailleurs la reconnaissance seule devrait suffire à m'attacher pour toujours à servir et à aimer Marie. Si je suis prêtre aujourd'hui, à qui le dois-je, sinon à cette Vierge d'amour qui n'a cessé de me donner les témoignages les plus tendres de pitié et d'intérêt. Voici les pratiques que j'observerai en son honneur :

1<sup>o</sup> Je m'efforcrai de célébrer ses fêtes avec toute la piété possible ; me préparant à leur célébration par une neuvaine, telle que prescrite dans le *Traité des Indulgences*. (J'y manque)

2<sup>o</sup> Tous les jours je dirai mon chapelet à l'heure indiquée ci-dessus.

3<sup>o</sup> Tous les samedis je ferai l'oraison sur une des vertus de la T. S. Vierge, ou sur un de ses privilèges.

4<sup>o</sup> Je m'appliquerai à bien faire les petites prières que j'ai à dire tous les jours en son honneur, telle que l'*Angelus*, le *sub tuum* etc., etc.

5<sup>o</sup> En sortant et en entrant dans ma chambre, je lui demanderai sa bénédiction, aussi bien que le matin et le soir.

Enfin je tâcherai de la servir et de l'aimer de tout mon cœur, étant bien assuré que la fidélité que j'aurai pour elle devra un jour me conduire au port éternel : *servus Mariæ nunquam peribit*.

Je prendrai aussi à cœur d'inculquer cette dévotion aux autres, aux personnes surtout qui me donneront leur confiance. Je donnerai souvent à celles-là, au St. Tribunal, pour pénitence des actes à faire en l'honneur de Marie; je les mettrai sous sa protection et prétendrai ne les diriger qu'avec son aide.

## III.

A ces deux dévotions, j'ajouterai celle du Sacré-Cœur de Jésus, auquel je me suis lié d'une manière particulière en entrant dans son Association. Pour l'honorer d'une manière toute particulière, je me propose les moyens suivants :

1<sup>o</sup> Tous les matins en faisant l'offrande de mes actions, la faire par le Sacré-Cœur, et m'unir à toutes ses dispositions intérieures.

2<sup>o</sup> Ne pas oublier le rendez-vous que tous les membres se donnent dans le cœur de Jésus tous les jours, à neuf et à quatre heures; si j'oubliais de le faire à ces heures, je le ferais au premier moment que j'y penserais.

3<sup>o</sup> Tous les vendredis je ferai mon oraison sur un mystère de la Passion de N. S., et le premier vendredi de chaque mois, je la ferai sur le Sacré-Cœur et tâcherai en ce jour, de ranimer ma dévotion, en le passant dans le plus grand recueillement.

4<sup>o</sup> Je tâcherai aussi d'inculquer cette dévotion aux autres fidèles.

## IV

Indulgences.— Comme la dette dont je suis responsable est bien grande, et que je suis bien loin d'y avoir satisfait, ne le pouvant faire d'ailleurs par moi-même, j'aurai recours aux Indulgences, comme à un moyen de pouvoir m'acquitter.

Pour cela, je tâcherai de gagner les indulgences suivantes :

1<sup>o</sup> Tous les jours en récitant la prière : *En ego ô bone Jesu!* etc.

2<sup>o</sup> Le premier dimanche de chaque mois; pour cela bien réciter l'*Angelus*, chaque jour.

3<sup>o</sup> Le deuxième dimanche du mois, comme étant de la Confrérie du Scapulaire.

4<sup>o</sup> Le troisième dimanche, comme étant membre de la Confrérie de la Bonne-Mort.

5<sup>o</sup> En gagnant les autres indulgences proposées à la dévotion des fidèles.

## V

Retraite du mois.— Tous les mois, je ferai un jour de Retraite pour me ranimer dans la piété. Dans cette retraite, j'examinerai les fautes du mois passé et prendrai les résolutions nécessaires pour le mois suivant. Je ferai ce jour-là, ma préparation à la mort et j'en ferai le sujet de l'oraison du matin. Je ferai cette retraite le dernier jeudi de chaque mois ou le premier jour libre après.

(Signé) F. H. PRÉVOST, P<sup>re</sup> S. S.

## NOTICE BIOGRAPHIQUE

Sur Messire François Hyacinthe Prévost, Prêtre du Séminaire de St. Sulpice.

*Dilectus Deo et hominibus; cujus memoria in benedictione est. (Erel. cap. 45.)*

Encore un vido dans les rangs du clergé canadien ! encore un deuil profond et douloureux pour les catholiques de Montréal ! Le 14 du mois qui vient de finir, la mort a ravi à la paroisse de Ville-Marie un saint pasteur, à la maison de St. Sulpice un de ses membres les plus distingués, à l'Église un de ses ministres les plus fidèles et les plus dévoués.

C'est bien là le sentiment universel que l'on a vu se manifester dès la première annonce de la mort de Messire Prévost. Le deuil qu'elle a causé a été véritablement un deuil public. La ville s'est levée tout entière pour escorter à sa dernière demeure, ce digne prêtre qui l'honorait autant par sa capacité que par la solidité et la douceur de ses vertus.

L'*Echo du Cabinet de Lecture* doit, ce nous semble, une mention spéciale à une existence si honorable, si utile, et si glorieusement fournie, quoique toujours enveloppée avec soin dans les saints voiles de la modestie chrétienne. Le nom de Messire Prévost appartient désormais à nos annales canadiennes, non seulement à cause de l'édification que doit produire la révélation de son admirable carrière; mais aussi en vertu des souvenirs de reconnaissance et d'affection que nous devons personnellement à sa mémoire impérissable. En effet, M. Prévost fut un des premiers à encourager l'œuvre du *Cabinet*, et les chaudes sympathies dont il ne cessa de l'honorer, ont toujours été pour l'*Echo* un de ses meilleurs titres à la confiance persévérante de ses lecteurs. Que de pères et de mères de familles le remercient à genoux sur sa tombe bénie d'avoir, en contribuant à la fondation et au soutien du *Cabinet* et de l'*Echo*, conservé intactes au fond du cœur de leurs enfants les saines doctrines catholiques, et éloigné pour toujours de leur esprit, comme un objet d'éternel dégoût, ces doctrines délétères qui font, hélas ! de si lamentables ravages dans la société moderne. C'est donc un devoir de présenter à la société d'élite qui lit l'*Echo* la rayonnante figure de ce prêtre qui lui voulut et lui fit tant de bien.

Et d'ailleurs faut-il que de telles vies demeurent cachées ? et au jour où Dieu appelle à lui ces âmes fortes, ne veut-il pas que leur souvenir se conserve religieusement sur la terre pour l'encouragement des faibles et pour l'édification des bons ? *In memoriâ aeternâ erijustus...* *Opera illorum sequuntur illos.* Les payens n'élevaient-ils point des autels à leurs grands hommes, à leurs héros ? Et ignorons-nous que l'Église, qui est venue perfectionner tout ce que la vieille société payenne avait conservé de bon, de beau, de vrai, de touchant au milieu de ses traditions perdues, preserit à ses enfants de transcrire avec respect les actes des saints et les faits édifiants de la vie des plus humbles fidèles ? Dans l'ordre royal et divin du sacerdoce, quel

prêtre fut plus soumis à la discipline ecclésiastique, plus esclave de ses devoirs, plus passionné pour le salut des âmes, plus attachant par la douceur proverbiale de ses mœurs et la suavité de ses paroles, que celui qui est en ce moment le sujet de notre deuil et de notre douleur ?

## I.

Plusieurs de nos lecteurs ont eu l'avantage de visiter la jeune et florissante petite ville de Terrebonne, si agréablement assise sur les bords de la rivière de ce nom; paroisse modèle où se conservent encore dans toutes leur fraîcheur les bonnes traditions des vieux temps et la foi robuste de nos ancêtres. Ceux qui la baptisèrent de ce nom eurent une heureuse idée que le temps a pleinement justifiée. Car Terrebonne a fourni à la Patrie des hommes remarquables, et à la Religion des prêtres distingués. Et aujourd'hui encore, elle a su soutenir sa vieille réputation. Les divers membres de la famille de l'honorable M. Masson, unis à quelques autres citoyens de l'endroit, se disputent à l'envi l'utile privilège de répandre l'éducation par leurs donations pieuses qui n'ont d'autre borne que leur ardent patriotisme.

C'est là, dans ce centre bienfaisant, que naquit François Hyacinthe Prévost, le 1er septembre 1822, d'une famille qui, comme presque toutes nos familles canadiennes, allie ensemble l'amour du travail et l'amour de la Religion. Nous pouvons le dire de suite : jamais père et mère ne trouvèrent un enfant plus heureusement né, ni plus disposé à recevoir les premières leçons de la piété filiale. Son cœur était, pour ainsi dire, façonné dans le monde sacré de l'obéissance et de tous les devoirs que l'on pouvait raisonnablement attendre de son âge.

Le jeune Hyacinthe avançait donc gaiement dans les sentiers fleuris de la vie, tantôt entouré des soins empressés de sa famille, tantôt fortement appuyé sur le bras protecteur d'une tante, modèle de piété.

Aussi les leçons qu'il reçut alors, profondément gravées dans le cœur de l'enfant, n'ont-elles cessé de le diriger dans toutes les situations de la vie, soit que, élève du collège de Montréal, il édifiât ses condisciples par la régularité de sa conduite et son application à ses devoirs, soit que prêtre de St. Sulpice, il augmentât le renom de cette maison, déjà si illustre par tant de services rendus à la religion et à la patrie.

Hyacinthe entra de bonne heure dans la maison de l'honorable O. Turgeon, son oncle maternel, qui lui servit de père. Madame Turgeon fut constamment pour lui une véritable mère, aimable, prévenante, dévouée. Ceux qui, comme nous, ont eu l'avantage de la connaître, savent si elle était charitable sans ostentation, pieuse sans bigoterie. C'était une belle et riche nature qui revit dans plus d'un de ses enfants, et que Terrebonne regrettera longtemps. Le *petit saint du village*, comme l'appelle M. Valade, son premier maître, en changeant de demeure, resta donc toujours dans le même milieu embaumé par l'odeur des mêmes vertus. Mais ici déposons notre plume de biographe et laissons la parole à un vénérable prêtre qui fut son protecteur et son ami.

"Je n'ai que bien peu de choses," nous écrit le Rév. Messire Porlier, ancien curé de Terrebonne, et maintenant curé de la Pointe aux Trembles, "je n'ai que

bien peu de choses à vous dire sur le bon M. Prévost.

"Il fut élevé en grande partie chez son oncle l'honorable O. Turgeon. Dès son enfance, il montra ces qualités aimables de modestie, de simplicité, de douceur, qui lui ont mérités à si juste titre l'estime de tout le monde. Il faisait voir une sagesse au-dessus de son âge, et on n'eut jamais à lui reprocher ces fautes et ces légèretés que l'on rencontre chez les enfants. Il ne manquait pas de venir, tous les matins, servir la sainte messe, fonction qu'il partageait avec son ami et condisciple M. Limoges, mort il y a peu d'années, curé de Sorel, regretté, aussi lui, par tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître.

Il apporta à sa première communion la préparation que demande cette grande action. Dès ce moment, sa conduite fut plus régulière encore, et il donna à ses études une plus grande application. Cette conduite irréprochable et les talents plus qu'ordinaires que l'on découvrit en lui engagèrent ses parents et ses amis à lui faire faire un cours d'études. Ce fut à Terrebonne même qu'il fit ses premières années de latin qu'il continua au petit Séminaire de Montréal."

Le Rév. M. Porlier nous pardonnera bien si nous lui otions un moment la plume pour nous occuper encore de l'enfance du jeune Hyacinthe, avant de le retrouver plus tard au collège de Montréal, faisant dans une égale mesure le bonheur de ses maîtres et l'édification de ses condisciples. La première enfance des grands citoyens, des hommes qui se sont illustrés, en usant leurs forces et leur vie au service du pays ou de la religion, a toujours tant de charmes et de poésie pour le cœur et pour l'esprit; leur berceau nous est si cher, et souvent la tombe, qui engloutit et dévore tant et de si légitimes espérances, s'ouvre si prématurément!

Nous l'avons déjà dit, le petit Hyacinthe était le plus heureusement né; aussi ne tarda-t-il point à donner les plus belles espérances. Dès ses plus tendres années, il était en état de répondre pertinemment aux questions les plus difficiles du catéchisme. Sa bonne conduite et sa piété le firent choisir pour être enfant de chœur. Fier de l'honneur qu'on lui avait fait, "il ne manquait jamais, dit le digne M. Porlier, de venir tous les matins servir la sainte messe." Il s'acquittait avec une grande exactitude et une grande religion des fonctions de sa charge, et préludait ainsi à ce qu'il serait un jour au collège de Montréal et à la vaste et importante paroisse de cette ville.

Il montrait une ardeur incroyable pour apprendre : il ne lisait pas, il dévorait les livres que ses maîtres lui mettait entre les mains. Il était surtout avide d'entendre raconter des histoires édifiantes, et après les avoir apprises il se plaisait à les raconter lui-même à ses petits amis ou à sa bonne tante, et quelquefois à tous ses parents réunis pendant les longues soirées d'hiver. Peu partisan des jeux bruyants, il aimait mieux passer son temps dans une conversation instructive; et nouveau Louis de Gonzague il faisait aimer la piété et la vertu par tous les cœurs qui avaient le bonheur de l'écouter.

Nous avons tous eu, nous gens du monde, dans un degré différent, notre heure de faiblesse et d'erreur. Mais quand nous jetons, poussés par le dégoût des choses humaines ou par une réflexion sérieuse, notre pensée sur les années de notre jeunesse, nous rencontrons un jour qui brille parmi tous les autres, jour de



joie sainte, de bonheur sans mélange, et de rayonnante satisfaction, d'une conscience en paix avec le ciel et la terre, jour où nous sommes fiers comme des rois et purs comme les esprits célestes; jour où nos nuis nous sourient du cœur, où nos parents joignent leurs bénédictions à celle du Dieu que nous portons dans nos âmes, et où les anges nous appellent leurs frères. C'est le jour de la première communion. Quel monde d'idées ce jour nous rappelle, quel soulagement il nous apporte! quelles sages résolutions il nous fait prendre! "M. Prévost, nous dit encore le vénérable prêtre qui le communia de sa main, apporta à sa première communion toutes les préparations que demande cette grande action." Et telle fut la salutaire influence de ce grand acte sur l'âme si bien préparée de cet enfant, "que dès ce moment, continue M. Porlier sa conduite fut plus exemplaire que jamais, et qu'il donna à tous ses devoirs d'écolier et de chrétien un surcroît visible d'application. Cette conduite irréprochable et les talents marqués que l'on découvrit en lui engagèrent ses parents et ses amis à lui faire faire un cours d'études."

Ainsi la piété et la vertu portent avec elles leur récompense! On reconnaît bien là dans M. Porlier qui se cache, qui s'efface sous le modeste titre d'ami du jeune Hyacinthe, le type si beau du prêtre catholique; et ce sera éternellement l'honneur du clergé canadien, en particulier, d'avoir favorisé le développement de ces heureuses natures qu'il a su discerner dans tous les rangs de la société. Combien de nos plus grandes illustrations politiques ou religieuses, combien des plus nobles caractères de notre histoire sont sortis par ses soins des classes ordinaires de notre hiérarchie sociale?

Oui, c'est le clergé canadien qui, en répandant à pleines mains l'éducation parmi le peuple, a su par des choix judicieux et par des sacrifices dont Dieu seul connaît le prix, donner aux tribunaux ses premiers magistrats, à la nation ses premiers hommes d'État et à l'Église ses premiers pasteurs. Celui qui fait le sujet de cette courte biographie en est une éclatante preuve.

M. Porlier appliqua donc le jeune Hyacinthe aux études de latinité et le confia aux soins d'un homme de mérite, M. Valade, alors instituteur à Terrebonne, et aujourd'hui inspecteur d'écoles dans notre district. Nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que de transcrire ici, en son entier, la lettre que nous venons de recevoir de ce monsieur, en réponse à la demande que nous lui avions faite de vouloir bien nous communiquer ses souvenirs au sujet des premières années de son ancien élève.

Longueuil, 22 Septembre 1864.

Monsieur,

"Je me fais un devoir de répondre à votre gracieuse lettre d'hier. Oui, je vous dirai avec bonheur qu'il m'a été donné de compter parmi mes élèves le regretté monsieur Prévost. Bien qu'il n'eût guère que huit ans lorsque ses bons parents me le confièrent, il était déjà un modèle de piété, de douceur, de bonne volonté, je dirai presque d'abnégation. Ses progrès à l'école répondaient à son travail assidu et à son application constante; et bien qu'il fût supérieur en talent et en succès à la plupart de ses petits compagnons, cependant il en était estimé et chéri par son caractère franc et honnête. Combien je prenais de plaisir à le voir lutter

avec de jeunes amis, qui ont occupé ou qui occupent encore aujourd'hui un rang distingué dans la société, et surtout avec un très digne condisciple, le regretté Messire Limoges, qui l'a précédé dans la tombe et au ciel! Je n'oublierai jamais que ces deux enfants ne connaissaient à Terrebonne que deux chemins, celui de l'école et celui qui conduisait à l'église.

"Entr'autres progrès scolaires du jeune Prévost, il excellait surtout dans les mathématiques, science qui déjà assurait à son intelligence cette clarté, cette précision, cette justesse caractéristique de sa vie privée et publique.

"Vous savez ce qu'il fut au collège, élève soumis et distingué. Bien qu'il fût séparé de moi il me suivait toujours dans ma pensée; tant son souvenir était resté gravé dans ma mémoire.

"Prêtre et membre de la maison de St. Sulpice, tout Montréal sait combien il fut zélé, prudent, sage, dévoué, affable et d'une politesse exquise. Un journal de cette ville a déjà résumé en deux mots, ses qualités, en disant que la société l'appelait *l'aimable et le parfait gentilhomme*; et le peuple *le bon M. Prévost*.

"Lorsqu'en 1853, le gouvernement voulut bien me nommer Inspecteur d'écoles pour Montréal, etc., je compris que les avis et surtout l'appui d'un homme initié aux travaux scolaires de la ville me seraient infiniment utiles; je m'adressai donc avec confiance à mon ancien et affectionné élève M. Prévost, que la Corporation de Montréal avait si judicieusement choisi pour être l'un des Commissaires d'écoles, charge qu'il a si habilement remplie jusqu'à sa mort.

"Malgré ses nombreuses occupations, ce vénérable *ami* se faisait un devoir de m'accompagner à chacune de mes visites d'écoles. Comme il était aimable et intéressant au milieu de cette belle jeunesse à laquelle il savait communiquer quelque chose de son esprit de travail et d'énergie! Que d'utiles leçons, que de sages conseils il a donnés aux élèves reconnaissants! Comme sa parole les impressionnait! L'époque de mes examens était pour les élèves une vraie fête de famille, parce qu'ils attendaient la visite d'un protecteur, d'un ami, d'un père, dans la personne de M. Prévost, qui de son côté faisait ses délices de se trouver au milieu des enfants.

"Il n'est plus! je dois dire ici combien m'a paru vive et profonde la douleur de ces milliers d'enfants des écoles de la grande Cité de Montréal, lorsque se pressant autour de sa dépouille mortelle, chacun d'eux s'empressait de faire toucher à cette main qui les avait si souvent bénis, qui son livre de piété, qui son chapelet, qui des médailles, etc. C'était certes un hommage bien mérité, à ce vénérable membre de la Maison de St. Sulpice dont l'esprit de dévouement et de charité était l'âme de ses actions privées et publiques."

F. X. VALADE,  
Inspecteur d'écoles.

Ce témoignage si flatteur nous dispense de toute réflexion comme aussi de toute autre recherche sur cette période de la vie du jeune Hyacinthe Prévost.

## II.

En entrant au collège le jeune Hyacinthe trouva sa place toute marquée dans le cœur des maîtres et des

élèves; sa sagesse, sa bonne conduite, ses succès le firent estimer des premiers; son affabilité, sa douceur, ses manières polies, en un mot son caractère souple et pliant lui firent autant d'amis qu'il y avait d'élèves dans la maison.

Le vénérable prêtre qui était alors à la tête du Collège ne tarda point à découvrir les qualités précieuses du nouvel élève, sa piété tendre, son amour de l'étude, son esprit toujours droit, son goût élevé pour les pompes du culte catholique. Hyacinthe, dès sa seconde année, eut entre les autres charges confiées ordinairement aux élèves, la plus honorable, celle qui semblait s'adapter le mieux à ses goûts ecclésiastiques, le soin des ornements de l'église et de la propreté du lieu saint. Ses anciens compagnons de collège, se rappellent encore avec quel soin et quelle intelligence la chapelle était toujours entretenue et ornée, surtout aux grandes solennités. En ce genre, chaque fête au collège amenait une surprise. On entourait le jeune sacristain, on l'accablait de félicitations: pour lui, il jetait un bon mot à ses condisciples et se dérobaient ainsi à ces petits triomphes qui blessaient sa modestie. Tel était son goût pour l'ornementation des autels que pendant les *Retraites pastorales*, on rappelait de Terrebonne le jeune écolier au collège, pour avoir soin de la chapelle; et quelques membres du clergé, encore vivants aujourd'hui, ont dit depuis que, pendant ces jours de prières et de méditations, ils n'avaient pas été médiocrement édifiés du zèle déployé par le jeune écolier pour l'ornement de la maison de Dieu.

Cependant quoique sa conduite fut en tout si exemplaire, il lui serait arrivé d'être trouvé une ou deux fois en défaut. Un jour, entr'autres, il voulut faire une petite malice à un condisciple, mais il fut pris sur le fait. C'était avant dîner. "Allez, lui dit son maître après l'avoir passablement fustigé; vite, au réfectoire, mon ami, vous en aurez meilleur appétit." C'était lui-même qui aimait à raconter cette anecdote de sa vie de collège.

Les succès qu'il obtenait dans ses études n'étaient pas moins remarquables que ses progrès dans la piété. Il faisait partie d'une classe forte, des rangs de laquelle sont sortis plusieurs hommes remarquables: Mgr. Farrell, aujourd'hui évêque de Hamilton, Messire Limoges enlevé si jeune à l'amour de toute une paroisse et à l'estime générale de tout le clergé du pays; et M. Labrèche-Viger, député à l'Assemblée Législative.

Le jeune Hyacinthe lutta souvent avec succès contre de pareils rivaux, qui à la fin de l'année se disputaient et se partageaient, au milieu de vives acclamations, tous les prix de leur classe.

Il nous a été donné de parcourir plusieurs cahiers de l'écolier d'autrefois; ils sont tous parfaitement tenus, bien faits, et d'une propreté qui révèle la beauté et la sérénité de son caractère. Quelques pièces débitées sur le théâtre, à la distribution des prix, peuvent passer pour modèles dans le genre: on peut les voir encore, car elles méritèrent leur insertion dans le *cahier d'honneur* de l'Académie établie déjà au Collège de Montréal.

Aimerait-on savoir comment l'écolier passait ses vacances dans sa paroisse, au sein de sa famille. On sait combien les vacances sont pour le jeune homme une épreuve délicate. Pendant ce temps de loisir où il est plus abandonné à lui-même, il est assez ordinaire de voir, ou

s'y fortifier ou s'y perdre tout-à-fait les vocations, selon les rencontres qu'on y fait et la fidélité qu'on apporte aux avis de ses directeurs. Que de fois on a vu des jeunes gens d'espérance y trouver l'occasion d'une ruine complète, et se perdre irrévocablement pour la religion et la patrie. Mais Hyacinthe avait reçu dans sa famille une éducation première trop profondément empreinte de vertu, et au collège trop d'instruction solide pour être tenté de dissiper ces germes précieux dans les folies du jeune âge.

Ici encore laissons parler un témoin oculaire, son ami et son protecteur, le digne M. Porlier:

"Dans ses vacances, qu'il passait, partie dans sa famille, partie au presbytère de sa paroisse, il était toujours aimable, poli, respectueux pour ses parents et pour ceux qui lui portaient intérêt. Il ne l'était pas moins avec ses confrères; et, on peut le dire, il était comme l'âme de leurs petites fêtes. Au milieu de leurs délassements innocents, il n'oubliait pas ses exercices de piété qu'il remplissait avec une grande régularité. Quant à moi, il m'a toujours témoigné et jusqu'à la fin son respect et sa reconnaissance pour les petits services que j'ai eu occasion de lui rendre. Il aimait à me parler souvent des jours qu'il avait passés en compagnie de ma vénérable tante qui avait su apprécier le riche caractère de ce cher et regretté défunt. C'était, me disait-il, des jours d'un bonheur véritable pour lui et qu'il ne pouvait oublier.

"Dans la douleur que j'éprouve de sa perte, je me console par la pensée qu'il a trouvé au ciel la récompense des vertus qu'il a pratiquées, au milieu des vénérables prêtres en la compagnie desquels il a eu le bonheur de vivre et de mourir."

Ces paroles simples du respectable curé font voir de quel heureux caractère fut doué M. Prévost, et quelles sympathies il savait s'attirer de tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître. Mais ces paroles nous paraîtront encore plus vraies, le chagrin de M. Porlier sur la tombe de son protégé encore plus juste, lorsque nous l'aurons suivi sur le théâtre plus élevé et plus vaste où il va exercer désormais son action.

### III.

Pendant sa dernière année de philosophie, M. Prévost ne cessa de prier le Seigneur de vouloir bien lui faire connaître sa vocation. Ayant appris, de la bouche de ses maîtres et surtout de son directeur, que Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique, il ne balança pas un instant entre les gloires tumultueuses que le monde présentait à son imagination, et les rudes labeurs que l'Église offrait à sa foi: il prit donc la soutane, et s'appliqua avec une nouvelle ardeur à acquérir les vertus que demande un état si saint et si sublime.

Ses études classiques terminées, ses supérieurs lui confièrent une des classes élémentaires les plus importantes, la MÉTHODE.

L'enseignement, dit-on, est un sacerdoce; oui, c'est un sacerdoce, qui, comme l'autre, demande des connaissances variées, de la suite dans l'action, une grande patience de caractère et une grande intelligence du cœur humain. Il faut savoir se faire respecter, et respecter soi-même les élèves, brider leurs petits caprices sans les froisser, stimuler leur émulation par de nobles concours, sans nourrir leurs jalousies. Il faut les préparer à leur

insçu, ou pour l'église ou pour le monde, afin que, arrivés au terme de leurs études, ils ne se trouvent désorientés nulle part, soit qu'ils aient à diriger la conscience des fidèles ou les destinées de la nation.

Le nouveau professeur excellait dans toutes ces choses. Aux manières polies de l'homme de salon il joignait la réserve d'un Religieux, se faisant tout à tous pour leur avancement personnel. Chaque année ses élèves devenaient bientôt ses amis, ses admirateurs passionnés, ses enfants reconnaissants. Aux vacances, à l'heure toujours cruelle de la séparation, les larmes tombaient avec une égale abondance et une égale sincérité des yeux des élèves et de ceux du professeur. Nous l'avons déjà dit, il nous a été donné de visiter ses cahiers de notes lorsqu'il était élève et professeur; or plus encore que lorsqu'il n'était que simple élève, même propreté, même soin, même travail, même succès dans les unes comme dans les autres. Quand on a fini de les parcourir, on s'écrie avec satisfaction: *Mais c'est admirable!* Il n'est donc pas étonnant que, pendant son fructueux professorat, il ait préparé au pays bon nombre de jeunes gens qui l'honorent aujourd'hui autant par la solidité de leur talent que par leur chaud patriotisme.

Cependant approchait peu à peu le jour où il devait s'agenouiller devant le Pontife pour recevoir l'onction sacerdotale. Tout en formant ses élèves, il n'oublia point de se perfectionner lui-même dans les vertus et les connaissances propres de son état. On le voyait se livrer avec zèle à l'étude des livres saints et des Pères de l'Eglise jusqu'à l'époque de son ordination qui eut lieu le 6 juin 1844.

#### IV.

Mais une époque lamentable arrivait. Un fléau, venu d'outre-mer accompagnant la mi-ère, allait s'abattre sur nos rivages à la suite des fils infortunés de la catholique Irlande. Époque douloureuse, mais glorieuse toutefois pour la religion dans notre pays dont les principaux Corps rivalisèrent de zèle pour soulager l'infortune. On le sait, les annales du Canada l'ont inscrites, les communautés religieuses, le clergé avant tout, furent constamment à la hauteur de leur divine mission. Qui ne sait les glorieux trépas que ces héros ou héroïnes de la charité trouvèrent au milieu de cantines de malheureux auxquels ils s'étaient empressés d'aller porter secours. Leurs noms précieux devant Dieu, sont encore en bénédiction parmi nous.

Ce fut en effet un beau spectacle que donnèrent alors les diverses communautés religieuses de Montréal. Ceux qui furent témoins de leur intrépidité à affronter la maladie, savent mieux que nous avec quel zèle et quelle émulation elles se disputèrent le privilège de soigner les pauvres Irlandais. Les prêtres de St. Sulpice, pasteurs de la paroisse, volèrent les premiers à où les appelaient leur poste de dévouement. D'autres membres du clergé s'adjoignirent à eux et la mort, choisissant ses victimes, frappa indistinctement sur les uns comme sur les autres. (1)

(1) St. Sulpice perdit cinq de ses membres d'élite en 15 jours: M. Morgan, le 8 juillet; M. Gotofrey, le 11; M. Carof, le 13; M. P. Richard, le 15, et M. John Richard, le 22. L'Evêché perdit de son côté le Rév. Messire H. Hadon, vicaire général et chanoine; M. Roy; M. Colghan, curé de St. André et M. McInerney, vicaire de la Chize.

Le premier Pasteur du diocèse, Mgr. Bourget et son vénérable coadjuteur Mgr. J. G. Prince donnant l'exemple à tout le troupeau, plusieurs prêtres de leur clergé et un nombre plus considérable encore de Religieuses de nos différentes communautés eurent l'honneur d'être atteints eux-mêmes du fléau.

C'est sur ces entrefaites que dans l'impossibilité de pourvoir à des besoins exceptionnels et toujours croissants, le digne Supérieur du Séminaire fut obligé d'appeler, au secours des Messieurs de la paroisse, les prêtres employés au collège et de former subitement cet établissement.

Un de ses premiers choix tomba sur Messire Prévost pour qui l'appel de son Supérieur fut un oracle. Il s'arrache donc aux regrets de ses chers élèves et part incontinent pour les vastes hôpitaux établis à l'extrémité de la Pointe St. Charles.

En présence de la mort qui moissonnait ses frères autour de lui, il fut admirable de courage et d'énergie. A ceux qui lui recommandaient la prudence, il répondait par ces paroles du Sauveur: *" Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis: le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis."* Enfin, épuisé de fatigues, il fut atteint lui-même du typhus et on fut obligé de l'envoyer à l'Hôtel-Dieu où il demeura longtemps, condamné par les médecins, suspendu entre la vie et la mort. Dans le délire de la fièvre, on l'entendait encore encourager les pauvres pestiférés, les exhorter à la confiance en Dieu et leur montrer la porte du Ciel.

En relatant ces faits, nous ne pouvons nous dispenser de mentionner le secours puissant que vinrent apporter aux prêtres du pays les RR. PP. Jésuites de New-York, appelés à Montréal dans ces douloureuses circonstances. (1)

Quant à M. Prévost, après une longue et pénible convalescence Dieu le rendit à l'amour de ses confrères, heureux d'avoir inauguré par un si beau dévouement les prémices de son ministère paroissial.

#### V.

Messire Prévost avait montré dans sa chaire de professeur une aptitude marquée pour l'enseignement, un goût pur pour les lettres, beaucoup de discernement et d'habileté dans le maniement des caractères. D'autres qualités devaient éclater en lui sur un théâtre différent. C'est surtout au Séminaire de St. Sulpice, comme desservant la paroisse, qu'il devait se faire connaître aux catholiques de Montréal, dont il a su constamment mériter l'estime et l'affection.

Nous ne parlerons pas de la confiance qu'il inspira dès son début comme confesseur. Un très-grand nombre de fidèles s'empressèrent de lui confier la direction de leur conscience. Cette grande et laborieuse tâche fut proprement le genre de ministère auquel M. Prévost se consacra perpétuellement jusqu'à ses derniers jours et où il a, on peut le dire, consumé ses forces avec un zèle et une persévérance au-dessus de tout éloge.

Toutefois ce ne fut pas à beaucoup près son unique occupation; et l'on ne sera peut-être pas peu surpris que, en dehors de l'exercice du saint tribunal, il ait été investi successivement ou simultanément des charges ou fonctions suivantes: visiteur de quartier, catéchiste, aumônier de la prison, des hôpitaux, des pauvres, — commis-

(1) Voici les noms de ces RR. PP. Les RR. PP. Driscoll, Mignard, Dumerle, Duranquet, Ferrard et Sbiensky.

saire d'écoles, dont il a été longtemps le président—directeur de la congrégation des hommes—curé d'office, chargé qui, seule, renferme une si grande multitude de détails et dont il a soutenu le poids pendant dix ans.

Nous le répétons, il y a peut-être lieu de s'étonner qu'il ait pu suffire à des emplois si multipliés et si divers. Mais ce qui met le comble à son éloge, c'est que, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connu et suivi dans sa vie sacerdotale, on peut affirmer que, tout en suivant ponctuellement le règlement commun de la maison à laquelle il avait l'honneur d'appartenir, et par la constante fidélité qu'il n'a mise à suivre le règlement particulier qu'on a vu plus haut et qu'il s'était tracé dès le début de sa carrière, il n'a jamais négligé aucune des parties d'un ministère si étendu, et qu'on n'en voit aucune dont il ne se soit acquitté à la satisfaction générale.

Nous ne pouvons évidemment le suivre dans cette série d'actions journalières qui remplissent si bien une vie tellement occupée; mais il nous sera permis de relever au moins certains détails relatifs à quelques-uns de ces points.

*Visite des malades et des quartiers.*—Entouré d'une confiance aussi universelle et d'une clientèle nombreuse de pénitents, Messire Prévost dut avoir nécessairement un très-grand nombre de malades à visiter sur tous les points les plus distants de la ville et des faubourgs. Or, c'est un fait notoire qu'il fut constamment, de jour et de nuit, au service de tous et qu'il leur a prodigué avec la plus tendre charité, à la grande édification des familles, tous les secours spirituels et souvent temporels dépendant de son ministère.

Nous savons de source certaine que plusieurs fois il a été appelé la nuit par mépris, à la place d'un de ses confrères. Au lieu de répondre au messager: cela regarde un tel monsieur, il se contentait de lui demander, "pensez-vous que le malade voudra se confesser à moi? Si la réponse était affirmative: Eh bien! mon cher ami, dans ce cas, partons bien vite et laissons reposer mon confrère."

Quant aux visites de quartier, M. Prévost visitait beaucoup et assidûment les familles de sa circonscription; et nous ne craignons pas d'en référer au témoignage du public au sujet de la satisfaction avec laquelle il était reçu dans chaque maison. Dieu seul connaît le fruit qu'il a pu faire dans l'exercice de cette fonction.

*Catéchiste.*—Avant de devenir curé d'office et même encore plusieurs années depuis, M. Prévost exerça l'emploi délicat de catéchiste. Ce fut toujours pour lui un bonheur. On était frappé de l'air ouvert et gracieux avec lequel il conversait avec les enfants, de l'art qu'il avait de les interroger et de les intéresser en captivant leur attention. Aussi, tout en les instruisant solidement des vérités de la religion, eut-il l'heureux don de s'en faire aimer; et nous savons de bonne part qu'un nombre considérable des enfants auxquels il avait fait faire la première communion, ne l'ont jamais quitté depuis et ont voulu s'adresser constamment à lui jusqu'à sa mort.

*Commissaire d'Écoles.*—Président des commissaires d'écoles pour Montréal, il trouvait encore le temps de s'occuper de l'instruction des jeunes élèves qui fréquentaient les Académies et les écoles placées sous sa surveillance. Il visitait régulièrement ces établissements, interrogeait les élèves, s'intéressait à leur progrès et s'étudiait à ne les confier qu'à des maîtres chrétiens et

habiles. C'est à M. Prévost que Montréal doit en grande partie l'Académie Commerciale Catholique de M. Urgel Archambault, rue Odié, et l'Académie Ste. Marie de M. J. O. Cassegrain, où le commerce est sûr de pouvoir recruter des employés intelligents et fidèles.

Nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de trouver ici l'anecdote suivante que vient de nous communiquer un compatriote et un ami de collège de M. Prévost.

"Il y a deux ans je me trouvais au parloir du Séminaire, attendant mon tour pour recevoir mon billet de l'Union de Prières.

"Un homme, à l'air effaré, entre brusquement et demande M. Prévost. Le portier s'empresse d'aller avertir ce Monsieur; mais à peine avait-il mis le pied dans le parloir que, l'homme accourant du fond de la salle où il s'était accroupi, s'écrie: pourquoi donc M. Prévost, les Frères ne veulent-ils plus recevoir mon enfant dans leur école? S'ils persistent à ne pas me rendre justice, sachez que, dès demain, je l'envoie aux écoles protestantes. M. Prévost, avec sa bonté ordinaire, lui répond tranquillement: mon ami, je ne connais pas les raisons des chers Frères, mais il est à croire qu'ils en ont de bonnes. Du reste, comme je ne suis point chargé moi-même de la visite des écoles des Frères, il faudrait demander un tel monsieur, peut-être pourra-t-il arranger les choses selon vos désirs.

"On va croire sans doute qu'une réponse si polie et si bienveillante eut adouci notre furieux. Loin de là, il éclata au contraire en nouvelles injures et contre M. Prévost lui-même et contre les prêtres en général.

"En l'entendant parler ainsi, je dois avouer que je ne me sentais pas moi-même. J'étais tellement indigné que je fus sur le point de saisir mon homme par le collet et de lui faire franchir d'un seul bond les degrés de la porte.

"Mais toujours calme et le sourire sur les lèvres, M. Prévost se contenta de lui dire: mon ami, je ne vous connais plus; comment pouvez-vous, vous qui êtes si bon chrétien, parler de la sorte! Tenez, un peu de calme; et bientôt vous serez confus et tout honteux de vous-même et de paroles si peu méritées. Quant à votre enfant, je puis vous assurer, mon cher monsieur, que jamais jusqu'ici les chers Frères n'ont refusé d'admettre dans leurs écoles un enfant tant soit peu docile et régulier.....

"M. Prévost n'avait pas encore fini, que ce pauvre homme, changé tout d'un coup, lui demanda hautement pardon, en lui avouant franchement que son fils n'avait que trop souvent mérité son expulsion par ses absences très-fréquentes et par son habituelle indocilité.

"Frappé de ce double spectacle, je ne savais lequel admirer davantage, ou de la patience inaltérable du vénéré et bien-aimé prêtre, ou du changement si subit et si étonnant de ce loup devenu agneau.

"Après le départ de ce dernier, je m'approchai de M. Prévost: Ah! lui dis-je, il a été heureux celui-là de s'adresser à vous! Oh! si..... Eh! mon cher ami, me dit-il aussitôt en m'interrompant, qu'auriez-vous donc fait? ne voyez-vous pas que vous auriez tout gâté par une réponse brusque; car elle n'aurait servi qu'à jeter de l'huile bouillante sur le feu; tandis que, en lui parlant avec bonté, j'ai eu la consolation, comme vous l'avez vu, de l'apaiser et de m'en faire un ami.

*Service de la prison, des hôpitaux, des maisons de refuge.*—M. Prévost s'acquitta de ce ministère avec

son zèle ordinaire et réussit souvent à faire, de malheureux détenus, des citoyens utiles à la société.

Le même zèle l'accompagnait aux lits des malades pressés en longues files dans les vastes salles de nos hôpitaux. Également agréable et aux patients eux-mêmes, et aux Administrateurs de ces établissements, il sut toujours se concilier le respect des uns et la reconnaissance des autres.

Une autre occasion d'exercer encore plus directement sa charité, fut la charge qui lui fut commise d'aumônier des *Pauvres*. Rien, on le sait, n'est plus difficile que de satisfaire aux exigences de la classe souffrante. Ce n'est pas une petite tâche que de faire accepter le secours, toujours trop modique pour le besoin. C'est là qu'il faut, d'une part, ce tact, ce discernement, cet intelligence du vrai besoin; d'autre part, cette tendresse, cette commisération, cette bonté de cœur, et enfin cette patience, cette condescendance, cette douceur inaltérable, en un mot, toutes ces qualités diverses, qui font par leur réunion le composé tout divin de la charité. Comme pour en réaliser le beau idéal, un homme dont la mémoire est encore un baume pour tous ceux qui l'ont connu, Messire Claude Fay, avait longtemps parmi nous donné le spectacle attendrissant des imitateurs de Vincent de Paul. Ceux qui l'ont vu pendant longues années au milieu de ces groupes, chaque jour renouvelés, d'indigents qui encombraient les avenues de la maison paroissiale, ont pu mesurer ce que renfermait de trésors de vertu ce cœur sacerdotal.

Héritier de la charge d'un modèle si accompli et en possession d'imiter ses exemples, Messire Hyacinthe Prévost s'efforça de le faire revivre en sa personne. C'est assez dire combien il dut faire appel à la vertu et aux idées de la foi pour remplir avec amour ce ministère de dévouement.

*Maisons de refuge.*—D'autres genres de misères non moins dignes de pitié furent aussi l'objet de ses soins et de sa sollicitude. Inutile d'entrer dans le détail de ces œuvres, dont Dieu seul a le secret et dont la société recueille le fruit en recouvrant, rendues souvent à la vertu, quelques-unes de ses enfants coupables qu'elle avait dû repousser de son sein.

*Directeur de la Congrégation des hommes.*—Chargé pendant quelques années de la *Congrégation des hommes de Ville-Marie*, son dévouement à cette œuvre multiplia bientôt le nombre de cette honorable société. Ses succès étonnants firent dès lors dire de lui ce qu'un ancien supérieur du séminaire, le vénérable Messire H. Roux, avait dit autrefois du jeune Joseph Comte. "Celui-là est taillé pour toutes les situations, et quelque place qu'il occupe, il sera toujours le premier."

L'église des Récollets, lieu de réunion des Congréganistes était pauvre, et peu fréquentée, M. Prévost l'embellit comme par enchantement, et y fit affluer une foule pieuse et recueillie; heureuse impulsion qui s'est soutenue jusqu'à aujourd'hui.

À son départ de la Congrégation pour aller exercer à la paroisse la charge de curé-d'office, les Congréganistes voulurent lui offrir un souvenir de leur respectueuse reconnaissance. On se cotisa pour lui présenter une montre en or. Ayant eu vent de leur dessein, il leur fit dire qu'il ne pouvait rien recevoir et les fit prier de vouloir appliquer à l'église des Récollets la somme per-

due. C'est avec cette somme que plus tard on construisit les bancs des dignitaires.

Cependant Messieurs les Congréganistes l'obligèrent d'accepter au moins un cœur en vermeil renfermant tous leurs noms. Sur un des côtés on a inscrit:

"A. M. H. Prévost, prêtre de St. Sulpice."

Sur l'autre côté on lit: *Memento Congregationis tuæ.*"

## VI.

*Curé d'office.*—En 1854, Mr. Prévost fut nommé curé-d'office, charge qui exige la réunion d'une foule de qualités morales, soutenues d'une santé à l'épreuve. Quoique d'un tempérament altéré par sa terrible attaque du typhus et usé par des travaux incessants, le nouveau curé-d'office sut égaliser ses prédécesseurs sans néanmoins les faire oublier.

Mettez-vous par la pensée en contact journalier avec une population comme celle de Montréal, obligé de recevoir tout le monde, d'entendre le plus petit comme le plus grand, le plus riche comme le plus pauvre; tiraillé en tout sens et pour toute sorte d'affaires, vous comprendrez alors seulement la somme de patience, de résignation nécessaire à un tel homme. Or, jamais M. Prévost n'a manifesté la moindre répugnance, le moindre dégoût ou le moindre ennui.

Il prenait gaiement la chose toute sérieuse et toute accablante qu'elle était. Tous peuvent lui rendre ce témoignage, qu'il fut toujours le même, bon, empressé obligeant. Les mères de famille avaient recours à son autorité pour ramener à l'obéissance leurs enfants indociles et insoumis, et il réussissait presque toujours pour le plus grand bien des uns et des autres. Quel zèle il montrait pour la réhabilitation des mariages, pour rétablir la paix dans les ménages en discorde, toutes démarches ordinairement couronnées de succès. Combien de personnes le remercient pour avoir béni et sanctifié des alliances, naguère coupables et désormais chrétiennes! Prudent comme le serpent, doux comme la colombe, il avait encore la pénétration du regard. Rien dans la ville n'échappait à son attention. On comprend à peine l'étonnant secret par lequel il avait pu acquérir une connaissance si parfaite de tout Montréal, des paroissiens, des noms et prénoms des pères de familles, de leurs enfants, de leurs domiciles, de leurs occupations. Son zèle pour la décoration des églises eut un beau champ devant lui. Sous son administration la voûte de la Basilique de Notre-Dame fut peinte, le grand chassis du chœur fut placé, les orgues puissantes que tout Montréal admire furent posées, et en dernier lieu la sacristie entièrement renouvelée.

S'il avait, dit-on, plus compté sur lui-même et moins craint de se hasarder dans de grandes entreprises, il aurait complètement changé cette magnifique Basilique, il aurait pu marcher heureusement sur les traces de Messire Quiblier; car il possédait, comme ce prêtre illustre, la confiance des catholiques et il aurait pu faire des œuvres égales.

Là où M. Prévost excellait surtout, c'était dans ses avis de chaque dimanche et fête. Il est dans le vaste temple en présence de plusieurs milliers de chrétiens. Il a des reproches à leur faire, des conseils à leur donner, des vérités dures à leur dire. Cependant tous l'écoutent avec le respect dû au ministre du Dieu de toute justice, avec l'amour des enfants pour leur père.

On a hâte de l'entendre et on demeure satisfait de ce qu'il a dit.

En voici un léger échantillon : ayant un jour à faire entendre à son auditoire que le produit des quêtes ordinaires, destinées à l'entretien de l'Eglise, lui paraissait relativement un peu modique ; comme il touchait là une corde délicate, il expose d'abord avec ménagement à ses auditeurs l'objet de sa représentation ; puis il termine par ces paroles : " Ce qui nous encourage, " M. F., à vous parler ainsi, c'est le bon accueil que " vous avez fait jusqu'ici à tous ceux qui sont venus " faire appel à votre générosité. Il y a tant d'églises " qui se sont élevées et embellies à l'aide de vos chari- " tables offrandes, pourquoi celle-ci qui est la vôtre ne " se ressentirait-elle pas également de vos libéralités ? " N'est-ce pas ici, M. F., que cette maxime devrait " surtout trouver place : *Charité bien ordonnée commen- " ce par soi-même.* Ce n'est pas que je trouve vos " aumônes déplacées : à Dieu ne plaise, mais c'est que " rien ne me paraît plus juste que de commencer ici par " penser à nous, et à ne pas oublier ce que nous devons " à la gloire de notre religion et à l'honneur de notre " culte.

" Ainsi, M. F., à toutes vos autres bonnes œuvres, " vous pourrez joindre celle-ci ; et si vous éprouvez un " jour de la consolation à dire : Seigneur, j'ai donné à " manger à ceux qui avaient faim et à boire à ceux qui " avaient soif ; j'ai revêtu le pauvre et recueilli l'infirme ; " vous n'en éprouverez pas moins à lui dire : Seigneur, " j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où ré- " side votre gloire : *Domine, Dilaxi decorem domus tue " et locum habitationis glorie tue.*"

Ses instructions étaient claires, familières ; c'était le cœur qui parlait au cœur sans respect humain, sans affectation, et non l'esprit toujours vain dans ses pensées. Ce n'est pas qu'il fut insensible aux séductions de l'éloquence, ni que son style manquât de charmes et de vigueur mais il avait pris par son réglément la ferme résolution de ne jamais faire de phrases. N'allons pas croire cependant qu'il parlât sans préparation ; non, et docile à l'avis de Fénelon il respectait trop son auditoire pour s'y aventurer ; il s'attachait plus au fonds qu'à l'enveloppe de ses discours ; il préférait plutôt toucher l'âme que de plaire à l'esprit ; et, chose remarquable, après l'avoir entendu, l'âme et l'esprit étaient satisfaits du fond et de la forme du discours.

En 1850, il fut chargé de prêcher le sermon le jour de la Saint Jean-Baptiste. On trouvera plus loin quelques fragments de ce discours pris sur des notes incomplètes. (1)

Après tout ce que nous venons de dire, sera-t-on étonné d'apprendre qu'une auréole d'estime, de sympathie ait toujours entouré le nom cher et vénéré de Messire Hyacinthe Prévost. On l'a dit ailleurs : la haute société l'appelait l'aimable et le parfait gentilhomme, et le peuple l'appelait le bon monsieur Prévost.

Cependant ses travaux incessants et nombreux, les fatigues, l'obligation sacrée de se lever assez souvent la nuit, quoique souffrant lui-même, la maladie qu'il avait contractée aux *shedes* et dont il s'était toujours senti, commencèrent à altérer gravement sa constitution. D'abord sans maladie bien caractérisée, son zèle pour

son ministère lui cachait à lui-même le dépérissement progressif de sa santé. Il parlait peu de son état : on ignorait même s'il le connaissait. On le devinait toutefois à quelques paroles qui lui échappaient à son insu. Ses amis, ses confrères, ses supérieurs, justement alarmés, l'engageaient parfois à se ménager davantage ; mais, lui, pressé par l'amour des âmes, comme autrefois St. François de Sales, se contentait de répondre qu'il allait bien et qu'il ne faisait que son devoir. Il devait mourir, sur le champ de bataille, les armes à la main, la face tournée vers les autels de son roi. Du reste, cette nature d'élite fut bonne même avec la souffrance et la mort. M. Prévost vit en souriant le trépas venir à lui, et quand il en sentit la dernière étreinte, il l'embrassa, on peut dire, avec la possession complète de ses excellentes facultés. Quelle grâce privilégiée que de conserver à ses derniers moments sa lucidité d'esprit, alors qu'il faut s'apprêter à paraître devant son juge !

## VI

Aucun secours religieux ne lui a manqué : sacrements, prières, neuvaines, présence du confesseur qui l'a constamment dirigé depuis son entrée dans l'état ecclésiastique, le vénérable Messire Billaudèle, visites fréquentes de ses confrères, indulgence plénière spéciale applicable aux mourants.

Le lundi, 12 septembre, à une heure et trois quarts de l'après-midi, la communauté toute entière des prêtres de St. Sulpice se rendit à l'église pour prendre le St. Sacrement et se rendre processionnellement auprès du malade. M. le Supérieur en surplis, avec l'étole, revêtu de la chape, et précédé de ses confrères tenant des cierges en main, se rendit de l'église à l'infirmerie, en récitant à deux chœurs le psaume *miserere mei*. Au milieu de ce concours et en face du Dieu qu'il allait recevoir, M. Prévost fut saisi ; mais, il ne put, par faiblesse, dire aucune parole. Après une courte mais tendre exhortation de M. le Supérieur, il reçut la sainte communion avec un grand sentiment de foi et de piété. Il demanda ensuite lui-même l'Extrême-Onction.

Le lendemain mardi, vers trois heures, ayant exprimé encore de lui-même à M. le Supérieur le désir de recevoir l'Indulgence plénière *in articulo mortis*, il la reçut en présence de plusieurs de ses confrères.

M. Prévost sentant sa fin approcher, témoigna le désir de se trouver seul avec M. Perrault. Après un mot sur quelques affaires temporelles, il ne fut plus question jusqu'à sa mort que de Dieu et d'entretiens pieux.

Vers le milieu de la nuit, le malade désira qu'on récitât avec lui les prières des agonisants auxquelles il répondit distinctement. Il continua de souffrir jusqu'à trois heures où il éprouva un étouffement qu'on crut être son dernier soupir. Quelques actes lui furent suggérés auxquels il s'associa autant que la faiblesse le lui permettait. De temps en temps il portait la main sur son cœur pour s'assurer si le voile de Notre-Dame de Pitié qu'il avait fait demander était bien à sa place. Je veux mourir, disait-il souvent, avec ce voile. D'autrefois on l'entendait prononcer des oraisons jaculatoires, entr'autres ces paroles du Sauveur mourant : *In manus tuas Domine, commendo spiritum meum: Mon Dieu, c'est entre vos mains que je remets mon âme.* — Et encore cette strophe touchante d'une hymne à la sainte Vierge :

(1) La longueur de cette notice nous oblige à renvoyer la publication de ce discours au prochain numéro.



*María, Mater gratiæ,  
Mater misericordiæ,  
Te nos ab haste protege,  
Et mortis horâ suscipe.*

*O Mère, Mère de grâce, Mère de miséricorde, défendez-moi de l'ennemi, recevez mon âme à l'heure de la mort.*

Cette douce invocation à Marie, patronne de la bonne mort, semblait avoir pour son cœur des charmes ineffables.

Enfin, sur les quatre heures et un quart, ses yeux amourcement fixés sur le crucifix, il dit d'une voix plus haute et plus articulée: Jésus, Marie, Joseph; puis appuyé sur le bras de son cher confrère et ami, M. Julien Perrault, et en présence de M. le Supérieur, il rendit doucement son âme à Dieu, le 14 septembre 1864, jour de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix.

Ne dirait-on pas que le divin Maître ait voulu récompenser la piété si édifiante avec laquelle le vénéré défunt se plaisait à porter lui-même la croix, les vendredis du Carême à l'exercice des *stations*, lorsqu'il était chargé des cérémonies de la paroisse!

Quelques minutes après son trépas, tous ses confrères en étant informés, récitaient pour lui les prières d'usage; et comme, par une disposition toute spéciale de la Providence, l'instant de son décès venait de coïncider à peu près exactement avec le moment des Messes, en moins de quelques heures, toutes celles de ce jour purent être célébrées par ses confrères de Montréal à son intention.

Cette nouvelle se répandant bientôt au dehors, affecta profondément la population. On s'abordait avec douleur et l'on se demandait: "Avez-vous appris la mort de ce bon M. Prévost?"

Du moment où son corps, revêtu des habits sacerdotaux, put être exposé dans la chapelle du séminaire, elle ne désemplit pas, et chacun recueilli, à genoux devant le corps inanimé du *bon pasteur*, adressait pour lui au ciel de ferventes prières.

## V.

Le vendredi eurent lieu les obsèques. Ce fut surtout en ce jour que l'on vit de quelle estime il jouissait parmi ses compatriotes et les citoyens de Ville-Marie de toute origine et de toute croyance. Près de huit mille personnes assistaient au service religieux. En cela, observe la *Minerve*, la population de Montréal a voulu montrer aux Messieurs du Séminaire toute la part qu'elle prenait à la douleur et à la perte qu'ils venaient de faire, et donner une dernière marque d'amour et d'affection au regretté défunt. Nous pouvons dire qu'elle a parfaitement justifié ses traditions d'amour et de reconnaissance, dont elle n'a cessé d'entourer ses vénérables pasteurs.

"Malgré le temps incertain, continue le même journal, une foule immense avait envahi les vastes nefs de l'Église de N. D., et se pressait autour du catafalque où reposaient les restes mortels de celui qu'elle pleurerait. L'Église était comble, comme aux jours de grandes fêtes. Chaque famille semblait y être représentée. La société de St. Jean-Baptiste, dont M. Prévost avait été si longtemps chapelain, y assistait en corps. Les enfants des Frères des Ecoles Chrétiennes, pour lesquels le zélé prêtre avait toujours montré un intérêt si

marqué, remplissaient les galeries. Les nefs latérales étaient occupées par nos différentes Communautés, qui ne sont jamais indifférentes à nos calamités publiques ou particulières. Enfin les élèves du collège de Montréal, dont M. Prévost avait été si longtemps la gloire et l'ornement, le grand Séminaire tout entier, assistèrent aux obsèques du bien aimé défunt.

"Le service funèbre fut chanté par Messire Granel, Supérieur du Séminaire, assisté du vénérable M. Portier, curé de la Pointe-aux-Trembles, et de M. Toupin, attaché à l'église St. Patrice. Au chœur, parmi une foule de prêtres distingués, accourus des divers points du diocèse, et même de celui de Québec, et de St. Hyacinthe, on remarquait M. le Grand-Vicaire Truteau, de l'Évêché de Montréal, et plusieurs chanoines, M. Taschereau, recteur de l'Université-Laval, Mgr. Morisson, curé de St. Cyprien et ancien condisciple du défunt, Mgr. Vinet, curé du Sault-au-Récollet, le Rev. P. Saché, recteur du collège Ste. Marie, le Rév. P. Aubert, supérieur des Oblats, M. LaRocque, curé de St. Jean, M. H. Verreau, principal de l'École-Normale, M. Pepin, curé de Bourcherville, le Rév. P. Rezé, supérieur du Collège St. Laurent, M. Rhyster, curé de St. Athanase, M. le Directeur du Séminaire de Ste. Thérèse, M. Brassard, curé de Vandreville, etc., etc. A l'orgue, un chant des mieux organisés, sous l'habile direction de M. Perrault, faisant entendre de ces voix mâles et vigoureuses, auxquelles la nature de la cérémonie ajoutait encore ce cachet de grandeur et de piété qu'on ne retrouve que dans l'église catholique.

"Après l'absoute, les restes mortels de M. Prévost furent descendus dans les caveaux des Messieurs du Séminaire, où reposent déjà les cendres de tant de saints-prêtres. Le bon prêtre n'est plus, mais sa mémoire sera toujours en bénédiction."

Touché du concours si général des fidèles, le Rév. Messire Giband, les remercia publiquement le dimanche suivant, tout en faisant de celui qui en avait été l'objet un éloge bien mérité. Nous demandons pardon à l'illustre orateur si nous ne rapportons pas fidèlement ses paroles en cette circonstance: M. F.; J'ai à vous remercier, dit-il à peu près en ces termes, au nom de M. le Supérieur, de tous mes confrères et en mon propre nom, de votre nombreuse assistance aux funérailles du si regrettable M. Prévost. Nous ne nous attendions à rien moins de votre part. La perte de ce bon et aimable confrère dans un âge relativement peu avancé, nous a causé une vive et profonde douleur, qui ne s'effacera pas de sitôt. Mais cette douleur a été singulièrement soulagée par les témoignages d'estime, d'affection et de respect que vous n'avez cessé de donner à notre cher défunt. Assurément il en était digne, lui qui depuis nombre d'années ne vivait que pour vous. Et sa mort prématurée, amenée sans doute par les fatigues accablantes de son ministère, ne nous autorise-t-elle pas à dire que comme le *Bon Pasteur*, il a donné sa vie pour ses brebis.

Regrettez-le donc vivement ce digne prêtre, ce bon pasteur, ce tendre père, qui vous a tant aimé. Ne vous bornez pas à de stériles regrets: priez pour le repos de son âme, faites des communions à son intention, afin que si elle est encore retenue par la justice de Dieu dans la prison du Purgatoire, pour quelques dettes, elle puisse en sortir au plus tôt et aller jouir de la vue de son Bien Aimé.

Ainsi tout s'est réuni pour verser, avec la prière, des larmes sincères sur la tombe de l'humble sulpicien, qui comme son divin modèle, a passé en faisant le bien, *pertransiit benefacendo*.

Puisse son souvenir vivre toujours dans l'esprit de notre population religieuse ! Puisse l'histoire de sa conscience être pour tous une continuelle exhortation à la piété, à la charité, à toutes les vertus !

*Dilectus Deo et hominibus ; cujus memoria in benedictione est.* (Eccel. cap. 45.)

## JEANNE-MARIE.

(Suite.)

### LES COMMENTAIRES.

Jeanne-Marie s'avança vers Lazare et lui prit la main.

— On vient chez nous, dit-elle ; il faut lever la tête quand on a la conscience tranquille.

Lazare n'eut pas le courage de répondre, il se contenta de serrer la main de sa femme.

— Il convient que la porte soit ouverte, dit-elle ; on ne l'enfoncera pas au nom de la loi.

Jeanne-Marie marcha vers le seuil et ouvrit les deux parties de la porte, avec un calme empreint d'une telle dignité, que la foule ameutée s'arrêta un moment dans la cour, interdite, et n'osant plus faire un pas.

Seuls, les porteurs du cadavre continuèrent à s'avancer.

— Que voulez-vous ? demanda Jeanne-Marie.

Le garde-champêtre ota gauchement son chapeau.

— Nous venons de trouver dans la douve le corps du parrain de Vincent... nous l'apportons chez vous, parce que votre maison est la plus proche...

— Entrez, répondit-elle.

Lazare se rangea près du lit ; l'huissier repoussa l'or et les papiers sur la table. Il comprenait que cette affaire allait prendre de terribles proportions.

Jeanne-Marie aida les gendarmes à placer le cadavre sur son lit ; ensuite elle prit deux résines, les mit dans les chandeliers, les alluma pieusement, détacha une branche de buis de son crucifix de bois et la plaça sur la poitrine du mort.

Lazare semblait atterré.

Les gendarmes s'assirent sur les banes de la table, et Jeanne-Marie leur tendit des verres de cidre avec le calme souverain qui ne l'abandonnait jamais.

La foule silencieuse s'était massée dans la cour.

— C'est un grand malheur ! dit le brigadier à Guillot, un grand malheur ! on ne connaissait pas d'ennemis à Claude.

— Faut convenir qu'il était avare cependant, dit le garde champêtre, et que pas un de nous ne peut se vanter d'en avoir reçu un service.

— Excepté moi ! dit Lazare en s'avançant.

— Ah ! reprit le brigadier d'une voix insidieuse, Claude vous a obligé.

— Oui, hier ; sachant que je devais ce matin être saisi, si je ne payais un billet de près de cinq cents francs, il m'a généreusement prêté cette somme... Aussi la mort de Claude me déchire le cœur, et je ne regrette pas seulement le parrain de mon enfant, mais l'ami qui m'arrachait à la ruine.

— Pour le premier service qu'il vous a rendu, il faut convenir qu'il s'y est pris à contre-temps, dit le brigadier...

— Pourquoi ? demanda Lazare.

— Parce qu'il est au moins étrange que cet avare connu de tous pour tel, vous avance une forte somme, dans un moment où votre situation était désespérée, et soit justement assassiné cette nuit-là...

Pour la seconde fois, une accusation directe était formulée contre le malheureux fermier.

— C'est pourtant trop cruel ! s'écria Jeanne-Marie, d'entrer ici chargés d'un cadavre, et de venir crier à un pauvre-honnête homme que vous surprenez dans la chambre de la famille, à côté du berceau de ses enfants : ce n'est pas assez de douleur pour nous de perdre subitement un homme dont le cœur s'ouvrait à une affection généreuse, l'on nous accuse d'être l'assassin de ce bienfaiteur et de cet ami... Eh bien, sachez-le, moi, la femme de Lazare, moi la compagne de sa vie dans sa bonne comme dans sa mauvaise fortune, je vous défends d'élever la voix pour le flétrir... Je vous le défends au nom de ce cadavre !... Nous le voyons bien, nous le sentons, Lazare et moi, un épouvantable malheur nous menace ; nous avons la religion et notre conscience pour nous... Si la justice entre ici, et qu'elle aussi nous soupçonne, le jour où l'innocence nous sera rendue viendra à son tour... Jusqu'à ce moment, Messieurs, jusqu'à l'heure où les magistrats auront parlé, respectez ma maison... Nous n'avons ici que le droit de prier...

Le brigadier regarda Jeanne-Marie avec une admiration sincère, et comme les nobles paroles qu'elle avait prononcées trouvaient un écho, le silence régna de nouveau dans la grande salle, Jeanne-Marie leva Luce et Vincent. Elle venait de les prendre dans ses bras et de s'agenouiller auprès du lit mortuaire, quand le juge d'instruction entra dans la salle.

### LE JUGE D'INSTRUCTION.

#### IV.

M. Duchemin était un homme de cinquante ans, à la physionomie fine, au teint pâle, aux yeux bleus et perçants. Il avait des tendances criminalistes, et vieillissait dans l'espérance, sans fin détruite, de trouver quelque jour à instruire une ténébreuse affaire, dans laquelle il ferait preuve d'un si grand talent qu'il serait immédiatement appelé à une cour impériale.

Jusqu'à ce jour, il n'avait eu que des causes trop faciles pour lui valoir l'avancement dû à une perspicacité rare.

À la nouvelle d'un crime commis, il sentait renaître son illusion, et mettait à remplir ses fonctions difficiles un zèle activé par un sentiment personnel.

Nous ne voulons pas dire que, pour arriver plus sûrement et plus rapidement à son but, il eût été capable de mettre de l'injustice ou même du parti pris dans sa façon d'agir. Non. Il était magistrat ju-que dans la moëlle des os ; et, il faut bien l'avouer, les hommes qui font partie de la magistrature croient toujours plus vite à la culpabilité d'un accusé qu'à son innocence.

Cela s'explique par ceci sans doute : pour qu'une accusation soit portée, il faut déjà qu'elle s'appuie sur des indices. Si l'on ne condamne que ceux qui s'avouent coupables, l'on pourrait fermer les tribunaux et ouvrir les prisons.



Donc, M. Duchemin, en entrant chez Lazare, savait y trouver le corps d'un délit, et pensait y voir un criminel.

Il connaissait cependant assez les hommes pour demeurer frappé de l'attitude du fermier et de celle de sa femme.

Lazare paraissait sous le poids d'un profond chagrin, mais le remords n'entraînait pour rien dans cette douleur.

Quant à Joanne-Marie, son beau visage respirait la sainte exaltation des martyres.

Elle ne pleurait pas, elle priait. On devinait bien, à la ferveur passionnée de ses invocations, aux regards qu'elle tournait quelquefois vers son mari, qu'elle ne suppliait pas seulement Dieu de recevoir l'âme de Claude dans sa paix éternelle; mais qu'elle lui demandait pour Lazare le bonheur de sortir triomphant de cette rude épreuve, et le courage nécessaire pour la subir.

M. Duchemin s'approcha de Joanne-Marie; elle se leva; et, gardant ses enfants dans ses bras, elle alla prendre place auprès de son mari.

Le juge d'instruction examina le cadavre, pendant que le greffier préparait ses papiers.

Alors commença un véritable interrogatoire.

— Lazare, demanda M. Duchemin, vous vous trouvez dans une triste situation financière, l'on vous poursuit pour des billets?...

— Oui, monsieur.

— Ce matin même vos meubles devaient être saisis?...

— C'est la vérité.

— Expliquez alors comment il se fait que vous vous trouviez en mesure de désintéresser vos créanciers.

— Avant-hier, tandis que je me sentais désespéré, ma femme me consilla de recourir au vieux Claude... Je n'avais pas grande confiance dans sa générosité; car jamais il n'avait fait un cadeau à l'enfant dont il était le parrain; mais enfin je ne pouvais non plus avoir à me faire le reproche d'avoir oublié un seul des moyens bons à sauver ma famille de la misère... Du reste, par précaution, j'emmenais à la foire le cheval et les bœufs; il valait encore mieux nous en priver que de nous voir jeter hors de cette maison... Quand j'arrivai à Bains, je sentis s'en aller tout mon courage... je n'avais plus la force de m'adresser à Claude, et j'aurais sans doute mieux aimé encore vendre mes bêtes que de lui demander une pièce de cent sous, quand de lui-même il vint à moi, tandis qu'on marchandait ma paire de bœufs, et m'emmena dans l'auberge, où, la main dans la main, il me fit promesse d'aide et de bonne amitié... En gage, et pour me prouver qu'il ferait du bien à l'enfant, il me compta cinq cents francs qu'il tira de sa poche...

— N'avait-il que cette somme?

— Je l'ignore; l'argent n'était pas dans sa ceinture, mais dans la poche de son pantalon. A cette heure, du reste, il n'avait encore vendu que deux petites bêtes de peu de valeur. Avant que nous ayons causé ensemble. M. Guillot s'était entretenu longtemps avec le vieux Claude.

— Ceci est exact, Monsieur, répondit l'huissier; la situation de Lazare, chez qui je devais saisir le lendemain, me touchait singulièrement et j'adressai quelques reproches à Claude... Il parut les comprendre, et alla

trouver Lazare; je les vis se diriger vers la *Tête-Noire*; ils paraissaient fort bien ensemble.

— Et c'est à la *Tête-Noire* que Claude vous a remis l'argent?

— Oui, Monsieur.

— Vous venez de dire qu'il lui restait encore des bœufs à vendre.

— Six bêtes magnifiques.

— Était-il en marché?

— Pierre Lendèveur de la ferme des Boulais en avait envie.

— Vous n'étiez pas là quand on a traité l'affaire?

— Non, Monsieur.

— A quelle heure avez-vous quitté l'auberge?

— Vers huit heures. Le vieux Claude me dit en riant: Demain le greffier ira vous porter les pièces, mes enfants... vous payerez... voici l'argent, et nous remplacerons la saisie par un dîner... Je me sentais bien heureux: car j'avais quitté Joanne-Marie désolée... Claude ajouta: "Sauve-toi vite, mon garçon; je dois terminer une vente avec Pierre Lendèveur..." Et je quittai la salle... J'entrai dans l'écurie pour chercher la Grise, je détaiai les bœufs... Tout cela me prit du temps, et je pense que Claude termina son marché avec le valet de ferme, tandis que j'achevais mes préparatifs de départ...

Je suivis pour rentrer chez moi la route ordinaire, et je ne vis personne...

Il faut dire aussi que j'étais obligé de marcher lentement à cause du bétail... Il était environ neuf heures et demie, quand je vis à la clarté de la lune briller quelque chose à terre... Je relevai un couteau que je ne reconnus pas, et que je ne reconnais pas encore... et cette ceinture de cuir que l'huissier Guillot affirme avoir appartenu au vieux Claude...

— Et qu'avez-vous pensé en voyant ces objets?

— Qu'un marchand les avait perdus.

— Il ne vous est point venu dans l'esprit que l'on pouvait avoir dévalisé un voyageur et commis un crime?

— Non, Monsieur; d'ailleurs, je n'avais point remarqué alors que les courroies de la ceinture étaient non détachées, mais coupées.

— Qui vous en a fait l'observation?

— L'huissier.

— Claude vous avait-il prêté de l'argent, précédemment?

— Jamais, Monsieur.

— Ainsi, c'est la première fois?

— Oui.

— Sans instigation de votre part?

— Oui, Monsieur.

— Cela semble bien contraire aux habitudes de Claude, qui passait pour être avare.

— M. Guillot vous a dit, je crois, qu'il avait parlé en ma faveur.

M. Duchemin se tourna vers l'huissier:

— Claude vous promit-il d'avoir égard à votre recommandation?

— Il ne me dit rien de positif, se dirigea vers Lazare, l'emmena au cabaret... Quand j'entrai dans la salle, Lazare se trouvait debout, prêt à partir.

(A continuer.)